



Genève, le 5 avril 2018  
Aux représentant-e-s des médias

### **Communiqué de presse de la chancellerie d'Etat**

## **Elections cantonales 2018: rejet des recours demandant leur annulation**

La chancellerie d'Etat prend acte des arrêts de la chambre constitutionnelle de la Cour de justice rejetant les recours déposés contre la notice explicative en vue de l'élection du Grand Conseil et du premier tour de l'élection au Conseil d'Etat.

Au vu de ces décisions, les opérations électorales suivent leur cours selon l'échéancier prévu.

L'élection du Grand Conseil et le premier tour de celle du Conseil d'Etat auront lieu le dimanche 15 avril prochain, avec le dépouillement centralisé dans les locaux d'Uni Mail.

Le second tour de l'élection du Conseil d'Etat aura lieu quant à lui le dimanche 6 mai 2018, la communication des résultats de ce second tour étant prévue dans la salle des Pas Perdus de l'Hôtel de Ville.